

**VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de membres**

composant le conseil ..... 33  
 en exercice : ..... 33  
 présents ..... 29  
 présents par procuration ..... 4  
 absent ..... 0  
 absent excusé ..... 0

**O B J E T :**

Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) au titre de l'année 2020 – demande de subvention – rénovation thermique de l'hôtel de ville

Le 17 décembre 2020, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 11 décembre 2020, s'est rassemblé à la salle des fêtes de Soisy-sous-Montmorency sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. Afin d'assurer le caractère public de la séance durant cette période de confinement, cette dernière a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

**PRESENTS** : Mme Krawczyk, MM. Surie, Marcuzzo, Mme Urmus, M. Verna, Mme Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivières, Mme Roy, M. Deluchey, Mmes Brassat, Fayol da Cunha, MM. Zontone, Zakaria, Poisson, Mmes Oziel, Jason, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Delaroche, Mme Baas, MM. Corceiro, Bekare, M. Duranteau, Mme David.

**PRESENTS PAR PROCURATION** : M. Thevenot à Mme Mary, Mme Bitterli à M. Le Maire, Mme Cogné à M. Le Maire, Mme Chénieux à M. Bekare.

**ABSENTS** :

**ABSENTS EXCUSES** :

**SECRETAIRE** : Mme Fayol Da Cunha

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20201217-DEL2020121711-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2020

Affichage : 18/12/2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel et Fêtes et Cérémonies du 10 décembre 2020,

VU le plan de relance mis en place par le Gouvernement afin de favoriser la reprise économique suite à la crise sanitaire de 2020,

CONSIDERANT que des travaux de rénovation thermique de l'hôtel de ville sont nécessaires,

CONSIDERANT que ces travaux sont éligibles à la dotation de soutien à l'investissement local dans le cadre du plan de relance économique mis en place par le Gouvernement suite à la crise sanitaire de 2020, pour un montant maximal de 80% du coût HT des travaux,

VU le montant estimatif des travaux de 995 479 € HT.

SUR le rapport de M. Verna,

APRES en avoir délibéré,

M. Corceiro ne prenant pas part au vote,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 796 383 € auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 afin de réaliser des travaux de rénovation thermique de l'hôtel de ville.

Le Maire,  
 Vice-président délégué du Conseil départemental,

LUC STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : **18 DEC. 2020**  
 Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

Affiché et/ou notifié le : **18 DEC. 2020**

**18 DEC. 2020**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.